



**Plus qu'un 1 mois pour laisser
pousser vos cheveux**

**Lundi 10
octobre 2022**

📍 Hall principal • Site Sud • CHU Amiens Picardie

DON DE CHEVEUX

Le saviez-vous ? Vos cheveux poussent de 1 à 2 cm par mois.

D'ici octobre, gardez vos 2 cm de longueur pour faire don de cheveux à l'association SOLIDHAIR pour le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Cheveux 100% naturels, propre du jour, avec un minimum de 25 cm à couper.